



Saint-Flour

Société

Saint-Flour veut renouer le dialogue avec ses associations

Dans notre édition du 11 février dernier nous vous informions de la vente par la commune de Saint-Flour d'un immeuble du 27 rue du Collège à l'ADAPEI. Quatre associations occupaient ce bâtiment. Elles ont écrit une lettre ouverte.

Lettre ouverte

« Nous, club Rencontre & Entraide, CdMDT 15, section théâtre de l'Amicale laïque Les Arts Osés, ou usagers bénéficiant d'un service proposé dans ce 27 rue du Collège, rédigeons aujourd'hui cette lettre ouverte, afin de dénoncer la méthode utilisée par la municipalité sanflouraine pour nous annoncer la vente de cet immeuble entraînant l'obligation de quitter les lieux dans les prochaines semaines ou prochains mois ». Voilà le décor est planté ce mercredi 16 février après l'adoption au 31 janvier de la vente du bâtiment par le conseil municipal à l'ADAPEI du Cantal.

« Aucune recherche de solution n'a été anticipée, dénotant ainsi un manque de considération de la municipalité vis-à-vis d'associations qui, depuis plus de vingt-cinq ans, œuvrent et participent activement à la vie de la Cité » insistent les représentants des quatre associations présentes à leur conférence de presse, et de souligner « ce bâtiment idéalement situé en centre-ville, facile d'accès, accueille à la fois la restauration du midi d'une vingtaine d'écoliers de l'école Hugo-Vialatte, des anciens qui ont tant besoin de lien social, mais aussi des activités culturelles comme le théâtre, la musique, la danse ou le chant ».

Les associations

Le club Rencontre & Entraide. La rumeur de la vente de l'immeuble avait été confirmée par le CCAS de la Ville. Reçu par la municipalité le 15 novembre 2021, le bureau était rassuré, aucune information alarmante n'étant avancée. « La douche froide arrive sous la forme d'un courrier recommandé du 25 janvier 2022, dénonçant la convention



Frédérique Seychal, la présidente du CdMDT15, dans son bureau de l'actuelle rue du Collège

d'usage des locaux du rez-de-chaussée qui liait le club à la Ville » précise le président Pierre Dubois, qui ajoute « la visite de Monsieur le Maire et de quatre adjoints, samedi 29 janvier 2022, pour annoncer que le club allait devoir quitter les lieux pour septembre 2022 compte tenu de la vente imminente de l'immeuble. À ce jour, les 180 adhérents actuels du club ne savent pas où ils seront accueillis, ni comment l'association sera dédommagée des investissements effectués en 2001 pour les installations des cuisines.

Le Centre départemental des Musiques et Danses Traditionnelles. Les membres du CdMDT 15, même s'ils ont été alertés dès la rentrée 2021-2022 de la vétusté et de la nécessité de la mise aux normes de leurs locaux, n'ont eu connaissance à aucun moment du devenir du bâtiment. Ces locaux spacieux du premier étage sont en effet occupés par l'association depuis 25 ans. « Durant

toutes ces années, le CdMDT 15 a multiplié les actions et les créations sur le territoire du Cantal, et sur Saint-Flour en particulier en initiant par exemple le festival des Hautes Terres » a souligné sa présidente Frédérique Seychal qui insiste « ce sont des ateliers réguliers de danse traditionnelle et de pratique musicale sur l'année scolaire, des spectacles musicaux et chorégraphiques créés par la Compagnie Cantalàs ». Elle se dit avoir été mise devant le fait accompli et s'être fait « proposer un local, vétuste, exigü et totalement inadapté aux besoins de l'association ».

La troupe Les Arts Osés. L'Amicale laïque regrette de devoir quitter les deux belles salles de deuxième étage mises à disposition pour les activités de sa troupe de théâtre « les Arts Osés ». Les membres de la troupe sont toujours demandeurs d'une salle pour le dépôt du matériel et des costumes, et d'une seconde susceptible d'accueillir les décors et les répétitions

de leur prochaine pièce de théâtre car les locaux actuels sont interdits à partir du début mars par la commission de sécurité ».

L'Association des Parents d'Elèves. L'APE du groupe scolaire Hugo Vialatte a appris par la presse la vente de la quasi-totalité du bâtiment. « Les vingt-quatre enfants qui prennent un repas quotidien préparé par le club, mangeraient dorénavant dans l'actuelle garderie. Cette décision s'est prise sans qu'aucune concertation n'ait été menée, ni avec l'équipe enseignante, ni avec les parents d'élèves, et sans que les contraintes d'organisation n'aient été étudiées » a martelé Soizic Bayssat la représentante de l'APE.

Loin de remettre en question le projet décidé avec l'ADAPEI du Cantal sur ce bâtiment, les quatre associations sont choquées par la méthode utilisée par la municipalité concernant l'annonce de la vente et la perte de leurs locaux. Elles souhaitent néanmoins renouer le dialogue avec la mairie.

La réponse du maire

Le maire de Saint-Flour répond « je ne comprends pas bien cette lettre ouverte alors que mon bureau est toujours ouvert » avoue le maire de Saint-Flour, Philippe Delort, qui ajoute « je pense qu'au fond il n'y pas de problème ».

Serein, il insiste « la ville de Saint-Flour est propriétaire de ce bâtiment, et donc seule décisionnaire de son affectation » et avec force « cette décision de vendre n'appartient pas à des usagers qui l'occupent à titre gratuit. Nous gérons notre patrimoine, et nous le faisons dans les règles, il y a eu une délibération du conseil municipal ».

Le maire explique en mettant en avant « la toiture est pourrie, des plafonds sont arrachés, il y a des remontées d'égouts dans la cuisine. Ce bâtiment ne pouvait plus servir en l'état, ce qu'avait confirmé la commission de sécurité, et le CdMDT en avait été avisé ». Certains dénoncent une très mauvaise communication de la ville, l'édile affirme « tous les usagers ont été prévenus. Nous avons reçu le CdMDT et le club Rencontre & Entraide et un nouveau rendez-vous est pris avec ces derniers » et insiste « nous trouverons la meilleure solution pour chaque association », et de clarifier avec force « ce qui nous intéresse, c'est le service à la population ».

« Il y aura toujours un lieu de restauration en centre-ville pour les personnes âgées, les Arts Osés comme le CdMDT 15 auront un espace adapté. L'école ne perdra pas un mètre carré, et on trouvera une solution pour la vingtaine d'élèves concernés qui partageraient leurs repas avec les personnes âgées, ce qui posait un problème de bruit ».

Philippe Delort, toujours aussi calme « il faut que chacun soit dans un état d'esprit constructif. J'invite tout le monde à retrouver de la sérénité », et invite les associations à renouer le dialogue pour un mieux-vivre ensemble.

Jean-Claude Castagna



Répétition de la Compagnie Cantalàs qui dépend du CdMDT



Le club Rencontre & Entraide dans sa salle de restaurant



Répétition pour la troupe de théâtre de l'amicale laïque, les Arts-Osés